



LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Commission des Compétitions INTERDISTRICTS

Procès-Verbal de la réunion du vendredi 21 février 2020 par moyens informatiques

Présidence : Bernard PAQUIN

Présents : Taoufiq BELFAKIR, Laurent BENIER, Didier LECOANET, Gérard NAUDIN, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE et Jean Pol HENRY.

Championnats U18 INTERDISTRICTS Secteur Lorrain

Accessions des équipes du FC VAL de L'ORNE et du GROUPEMENT JEUNES PAYS HAUT.

Suite à la réception de la proposition de la commission de gestion des championnats du district de MEURTHE et MOSELLE en date du 20 février 2020, faisant suite à un recours auprès de la commission d'appel de la LIGUE, la commission des compétitions Interdistricts accepte l'accession des deux équipes du FC VAL de L'ORNE et du GROUPEMENT JEUNES PAYS HAUT en championnat U18 INTERDISTRICTS. Ces deux équipes seront intégrées dans le groupe A du championnat.

Le groupe A sera composé de 11 équipes, ce qui occasionne 2 journées supplémentaires

CALENDRIER U18 - Groupe A : Dates des journées.

Journée 1 : 07 mars - Journée 2 : 14 mars - Journée 3 : 21 mars - Journée 4 : 28 mars.
Journée 5 : 04 avril - **Journée 6 : 25 avril** - Journée 7 : 02 mai - Journée 8 : 09 mai.
Journée 9 : 16 mai - Journée 10 : 23 mai - Journée 11 : 06 juin.

Composition du groupe A - U18 INTERDISTRICTS.

BERTRANGE TS.
ELAN KOBHEEN.
GROUPEMENT JEUNES PAYS HAUT.
JARNY US.
MARLY SC.
METZ ESAP.
NOVEANT FC.
THIERVILLE US.
VAL DE L'ORNE FC.
VEYMERANGE CS.
YUTZ FC.

A l'issue de la phase de printemps, conformément à l'article 4.2 du règlement de la compétition, toutes les équipes du groupe réintégreront le championnat du district auquel elles appartiennent à l'exception de celle concernée par l'accession au niveau U18 R3 de Ligue.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à : LGEF – BP 19 – 1 rue de la Grande Douve – 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique : appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des règlements Généraux de la FFF.

Bernard PAQUIN
Président

Jean Pol HENRY
Secrétaire